

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2021

Adoption du CR de la séance du 09.04.2021

Pas de remarques sur le compte-rendu qui est adopté à l'unanimité.

Tiers-lieu culturel Doussot – Maîtrise d'œuvre

Par délibération n°22/2021 en date du 9 avril 2021, le Conseil Municipal a validé le projet de Tiers-lieu culturel de la ferme Doussot située à proximité immédiate de la nouvelle salle culturelle à Aillac, a approuvé les travaux et a autorisé le Maire à solliciter les subventions publiques. Il convient désormais de choisir un maître d'œuvre pour déposer le permis de construire et suivre l'exécution des travaux de réaménagement du bâtiment en tiers-lieu culturel.

Afin de respecter l'unité architecturale avec le Séchoir d'Aillac et considérant qu'une mission DIAG, ESQ et APS a déjà été réalisée, il est proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre complémentaire pour la mission de base au Cabinet Archi Made 19. Le CM accepte à l'unanimité.

Personnel communal

- Conseiller numérique : le CM accepte à l'unanimité le recrutement pour une durée de 2 ans voire 3 ans d'un conseiller numérique à mi-temps à la médiathèque et à mi-temps à l'animation du futur tiers-lieu culturel ; cet emploi bénéficie d'une aide financière de l'État de 50 000 € sur 2 ans ; seulement 4 000 postes sont prévus sur l'ensemble de la France, la commune s'est portée candidate et attend la validation du dossier par la Préfecture.

- Contrat aidé médiathèque : le CM accepte à l'unanimité le renouvellement du contrat aidé pour l'animation de la médiathèque pour une durée d'un an à compter du 19.06.2021. Par ailleurs, le CM autorise à l'unanimité le recrutement d'un CDD à mi-temps pour une période de 6 mois.

- Nominations : le CM accepte à l'unanimité la nomination par avancement au grade d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe à compter du 01.07.2021 suite à l'obtention d'un examen professionnel et un recrutement sur le poste d'Adjoint technique laissé vacant suite à l'avancement de grade à compter du 01.07.2021.

Inondations février 2021

- Subvention : le CM autorise à l'unanimité le Maire à solliciter une subvention 62 804.80 € auprès de l'État au titre de la Dotation de solidarité nationale 2021 pour la réparation et la remise en état de la route de la Rivière pour un montant de 66 340 € HT et la remise en état d'une pompe de relevage d'assainissement collectif pour un montant de 12 166 € HT soit un montant total de travaux de 78 506 € HT.

- Evaluation dommages Moulin par l'expert : le CM accepte à l'unanimité l'évaluation des dommages établie par l'expert mandaté par l'assureur du bâtiment Mutuelle de Poitiers soit : 19 502.43 € vétusté déduite, avec une franchise de 2 391.03 € et une vétusté récupérable de 4 407.90 € (remboursement par l'assurance sur facture).

Participation de la commune au Transport scolaire 2021-2022

Le CM accepte à l'unanimité de participer à hauteur de 50 % au tarif appliqué aux familles des élèves domiciliés sur la commune avec une participation maximale de 70 €.

Point sur les dossiers en cours

- Aire Camping-Car : les derniers équipements sont en cours d'installation, la borne de paiement devrait être mise en service début juin 2021 ; le tarif comprend l'eau et l'électricité.

Compte-rendu des commissions

Ecole par Fabienne Jardel : le rythme scolaire à 4 jours / semaine a été renouvelé ; le conseil d'école aura lieu après le 09.06 au vu des normes sanitaires ; Fabienne Jardel et Jacques Hurtaud organisent un projet de spectacle de fin d'année pour les élèves de l'école au Séchoir d'Aillac.

Enfance par Fabienne Jardel : réunion de la Commission enfance de la CCPF le 06.05 avec la présentation de la ludothèque qui devient itinérante dans 4 villages dont Carsac ; présentation des 2 ALSH avec harmonisation des périodes d'ouverture tout l'été et de fermeture (la semaine entre Noël et le Jour de l'an) ; convention territoriale globale (remplace le contrat enfance jeunesse) en phase diagnostic avec signature en 2022, cette convention englobe l'enfance mais aussi les relations sociales dans leur ensemble, questionnaire à remplir a été distribué, mise en place d'un comité de pilotage avec Fabienne Jardel et Sophie Lazzarini pour représenter la commune.

CA CIAS par Sophie Lazzarini : vote du BP 2021, acceptation du programme du Conseil Départemental de la Dordogne pour la location de 47 véhicules pour les aides à domicile et achat d'un véhicule pour Carlux, manque de personnel accentué par de nombreux départs à la retraite et une augmentation du nombre de demandes d'intervention du CIAS, remerciements pour les navettes pour la vaccination.

CA EHPAD par Monique Tréfeil et Patrick Bonnefon : nomination du nouveau Directeur à compter du 01.07.2021, point sur les normes sanitaires applicables.

Questions diverses

Réouverture des salles des associations et de sport : possibilité d'utilisation par les associations avec maximum une dizaine de participants en respectant les normes sanitaires (désinfection, aération des locaux...)

Organisation du planning des bureaux de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 ;
BUREAU DE VOTE TRANSFÉRÉ A LA SALLE DES FÊTES.

Bal du 14 juillet : le CM accepte la proposition du Maire d'organiser un bal sous la halle paysanne pour le 14 juillet 2021 avec animation musicale.

Monique Tréfeil évoque le départ du boucher de Carsac ; la tenue du marché gourmand d'Aillac sera évoquée suivant l'évolution de la situation sanitaire après le 30.06.2021.

Laurent Lacombe demande si la commune a des nouvelles des ophtalmologues : personne pour le moment, le recruteur est relancé régulièrement par le Maire ; le commencement d'exécution des travaux du pôle médical est en attente de l'accord des financements de l'État et surtout de l'accord de l'Agence Régionale de Santé.

Jean-Paul Labatut fait part que les WC publics d'Aillac auraient besoin de travaux de rafraîchissement.

Prochaine séance du Conseil Municipal fixée au **Jeudi 24 Juin 2021 à 18h30.**

La séance est levée à 21h30.

A Carsac-Aillac, 3 juin 2021